

# CONFÉRENCE RÉGIONALE - HIVER 2023

## LES AFFECTIONS POST-COVID-19



Ordre des infirmières  
et infirmiers auxiliaires  
du Québec

**Le 22 février 2023, de 9 h 30 à 11 h 30 - En direct sur le Web**

### FORMULAIRE NON-MEMBRE

|                        |             |
|------------------------|-------------|
| Nom                    | Prénom      |
| Adresse (n° rue, app.) | Courriel    |
| Ville                  | Code postal |
| Lieu de travail        | Téléphone   |

#### TARIF ÉTUDIANT\*

*\* Vous devez envoyer par courriel avec votre bon de commande une preuve de votre statut étudiant (p. ex. votre relevé de notes, carte étudiante ou une attestation d'inscription).*

50,00 \$ + 2,50 \$ (TPS) + 4,99 \$ (TVQ) = **57,49 \$**

TPS : 106986045

TVQ : 1000857447

#### TARIF NON-MEMBRE

65,00 \$ + 3,25 \$ (TPS) + 6,48 \$ (TVQ) = **74,73 \$**

TPS : 106986045

TVQ : 1000857447

# CONFÉRENCE RÉGIONALE – HIVER 2023

## LES AFFECTIONS POST-COVID-19



Ordre des infirmières  
et infirmiers auxiliaires  
du Québec

### MODALITÉ DE PAIEMENT

Par carte de crédit<sup>1</sup>:

☐ Visa

☐ Mastercard

---

Numéro de la carte

Date d'expiration

---

Nom du titulaire

Indiquer le montant total

<sup>1</sup>Les informations relatives à votre carte de crédit seront détruites, à la suite de la transaction.

Retourner ce formulaire à l'adresse suivante : [developpement@oilaq.org](mailto:developpement@oilaq.org)

#### Politique concernant le paiement et le remboursement des frais d'inscription

Les frais d'inscription à cette activité peuvent être remboursés à certaines conditions. Une inscription n'est pas transférable. Une demande de remboursement doit être faite par écrit, au plus tard 15 jours avant la tenue de l'événement, soit le 7 février 2023. Aucune demande ne sera acceptée après ce délai.

#### IMPORTANT ⚠

Enregistrez d'abord le formulaire sur  
votre poste de travail, remplissez-le à  
l'écran et envoyez-le par courriel à :  
[developpement@oilaq.org](mailto:developpement@oilaq.org)